

La connaissance de son environnement

La connaissance du marché de l'emploi consiste à réunir le maximum d'informations sur les métiers, les secteurs d'activité et les entreprises ainsi que de connaître leur fonctionnement et organisation. La connaissance de soi, conjuguée à une bonne connaissance du marché, ne peut qu'aider la personne à surmonter les obstacles de l'insertion professionnelle et à élargir ses horizons professionnels. Le chercheur d'emploi peut aussi échapper à des influences qui réduisent son champ de recherche et le contraignent à des choix de métiers traditionnels. En effet, une bonne connaissance du marché de l'emploi permet au chercheur d'emploi :

1. De définir sa zone géographique de recherche d'emploi par l'identification des régions qui sont marquées par des secteurs d'activité en relation avec sa formation et/ ou son expérience professionnelle. Cependant, cette variable dépend énormément de certains facteurs personnels qui peuvent soit l'élargir ou la réduire, comme le statut matrimonial, l'état de santé, l'âge, les engagements familiaux du chercheur d'emploi, etc.
2. De connaître les métiers qui existent dans « son » marché de l'emploi :
 - Qui sont en lien direct avec sa formation et son expérience professionnelle (les métiers principaux).
 - Qui demandent des compétences proches de son domaine et qu'il peut exercer sans grande difficulté, ou à l'aide d'une formation complémentaire (les métiers connexes).
 - Qui sont mal connus, peu valorisés ou nouveaux mais qui représentent de réelles opportunités d'emploi à court ou moyen terme.
3. De collecter des informations sur les compétences exigées par les métiers afin d'identifier ceux qu'il est capable d'exercer.
4. D'identifier les entreprises :
 - Qui exercent dans le ou les secteurs d'activité qui correspondent le plus à sa formation et ses qualifications professionnelles.
 - Qui ont besoin de ses compétences, en raison de leur situation du moment ou de leur organisation.
 - Qu'il peut persuader de le recruter en élaborant des arguments tirés de ses expériences, ses connaissances, ses compétences, ses intérêts, etc.

Ce ciblage d'entreprises se construit :

- A partir de ses compétences et des secteurs dans lesquels ces compétences peuvent servir.
- A partir de critères objectifs (qui dépendent de l'entreprise) tels que : conditions d'exercice du métier, tâches à remplir, niveau de responsabilité, etc.

- A partir de critères subjectifs (qui dépendent de ses souhaits, ses préférences, sa vie personnelle) tels que : les degrés d'appréciation des conditions du travail, l'emplacement géographique de l'entreprise, la place de l'entreprise dans le marché du travail.
5. De procurer des éléments pertinents à la préparation d'outils de recherche d'emploi (rédaction d'un curriculum vitae, rédaction d'une lettre de motivation).
 6. D'éviter les démarches de recherche d'emploi inutiles.

1. Qu'est-ce que le marché de l'emploi ?

Le marché de l'emploi est le lieu de rencontre entre les opportunités de travail et les compétences ; entre la demande de travail, qui correspond aux besoins des entreprises, et les travailleurs ou futurs travailleurs qui cherchent à offrir leurs connaissances, compétences et expériences à ces entreprises. Le marché de l'emploi est composé d'un marché ouvert et d'un marché caché. Le premier correspond aux offres d'emploi publiées, le deuxième aux postes d'emploi a priori disponibles mais qui ne font l'objet d'aucune annonce.

Autour du marché de l'emploi gravitent beaucoup d'acteurs :

- les organismes publics comme l'ANEM ou les différents dispositifs d'accompagnement ; les branches et les groupements professionnels, qui représentent des domaines d'activité, et qui peuvent avoir intérêt à partager les besoins des entreprises de leur domaine (par exemple : le domaine de la transformation/ valorisation des produits agricoles, qui a d'importants besoins en matière commerciale) ;
- Les bureaux de liaison entreprise-université (BLEU) au niveau des Universités qui ont pour mission de mettre en relation les étudiants avec le secteur économique ;
- Les forums et groupes dédiés à travers les réseaux sociaux

2. Comment s'informer sur les métiers

Un métier est l'exercice par une personne d'une activité dans un domaine spécifique, qui implique un savoir-faire professionnel, des tâches au quotidien, des responsabilités et une rémunération. Un métier ne se limite pas au salaire, au statut social et aux horaires de travail. Il implique un travail spécifique, qui le distingue des autres métiers, et qui fait appel à des compétences précises. Un métier se développe : on progresse avec l'expérience et l'investissement que l'on y a mis, on renforce ses compétences, cela devient notre expertise, qui peut servir auprès de différents clients.

Un poste est une fonction précise dans une entreprise ou une institution, que l'on occupe le temps d'un contrat par exemple. Contrairement au métier, il ne s'agit pas d'une vocation, mais d'une occupation.

Il est facile de confondre les deux, surtout quand on a un rapport instrumental au travail : on exerce un métier simplement parce qu'un poste était à pourvoir, alors que nos compétences, notre personnalité, nos intérêts pourraient nous pousser vers une vocation spécifique.

Plusieurs métiers peuvent se rassembler dans un secteur d'activité autour d'une ressource ou d'un produit par exemple : l'hôtellerie, la culture maraîchère, etc.

Ces secteurs d'activité s'inscrivent eux-mêmes dans des chaînes : une chaîne de professionnels de la production à la commercialisation d'un produit, en passant par tous les intermédiaires (transformateur, transporteur, packaging, etc.). Les chaînes rassemblent beaucoup de métiers différents tout au long de leur chaîne.

La Nomenclature Algérienne des Métiers/ Emplois (NAME) propose une liste mise à jour des métiers existants en Algérie. Ce référentiel comporte 422 métiers et 5479 appellations. La nomenclature est disponible sur le site web de l'ANEM : www.name.anem.dz